

On a célébré l'anniversaire de la constitution polonaise

Présent, le Maréchal Foch a été acclamé

Varsovie 4. — Hier a été célébré solennellement à Varsovie, l'anniversaire de la Constitution de 1791, qui fut formé par l'inauguration du monument élevé au maréchal de France et de Pologne, le prince Poniatowski (œuvre du sculpteur Thierswelden) et la réception par la capitale du maréchal Foch, une triple fête.

Après une messe solennelle célébrée à la cathédrale par le cardinal Nakowski, le président de la République, le maréchal Foch, le président du conseil, M. Sikorski, le maréchal Pilsudski, le corps diplomatique. Des missions militaires alliées se sont rendus sur la place de Saxe, magnifiquement décorée de drapeaux français, polonais, et en lieu d'inauguration par le président de la République, du monument élevé à Poniatowski. Cent un coups de canon ont été tirés. Plusieurs escadrilles aériennes françaises et polonaises ont survolé la place.

Des discours ont été prononcés par le prince Cartoryski, le ministre de la guerre, M. Scomkowski, le président de la municipalité, M. Balinski. Le maréchal Foch a ensuite décoré le général Halier de l'insigne de grand officier de la Légion d'honneur et a remis également à de nombreux officiers polonais des croix de commandeur et de chevalier de la Légion d'honneur.

Le maréchal Foch a également décoré de la croix de commandeur de la Légion d'honneur, M. Donski, député, Kinskiowski, sénateur, le président de la ville de Jablonski et plusieurs autres personnalités.

Le maréchal Pilsudski a décoré de l'ordre de la croix de « Virtuti militari » plusieurs officiers supérieurs français.

Ensuite, les troupes, des délégations et des associations ont défilé devant le président de la République et le maréchal Foch, qui a été acclamé frénétiquement par la foule immense accourue de tous les points du pays.

M. Sikorski, président du Conseil envoya un télégramme rappelant l'amitié de la Pologne et de la France, au général Weygand.

L'heure d'été et la loi sur les dommages de guerre

La chambre de commerce de Lille a émis des protestations

Les membres de la Chambre de Commerce de Lille se sont réunis vendredi soir, sous la présidence de M. Descaings, président.

Au cours de cette séance, ont été examinées, outre des questions concernant le régime douanier, celle de l'heure d'été.

Une protestation sera envoyée à ce sujet au chef du gouvernement.

Le Comité de Commerce de Lille, qui, en la séance, a été prononcée en faveur de la mesure, déclare que l'adoption de celle-ci par la Belgique, alors que la France a conservé l'ancien usage, trouble profondément l'activité des usines de la région frontalière et nuit ainsi à la bonne marche de la reconstitution dans les endroits dévastés par la guerre.

On s'est également entretenu des taxes téléphoniques avec l'étranger, le prix en semble excessif; du câble téléphonique Lille, Roubaix-Tourcoing et aussi d'une conférence qui avait eu lieu, le matin, à la direction des postes de Lille, entre plusieurs représentants de l'administration des P. T. T. et M. Guibout et Saint-Venant, député, adjoint au maire de Lille.

Au cours de cette séance, ont été examinées également, l'amélioration du service postal, les retards apportés dans l'arrivée des courriers, l'activité des communications téléphoniques entre Paris et Lille.

Il fut enfin décidé qu'une protestation concernant la loi sur les dommages de guerre serait adressée à M. Poincaré, président du Conseil.

Voici le texte intégral de cette protestation : « Monsieur le Président du Conseil,

« La Chambre de Commerce de Lille vient d'acquiescer, par la voie de la presse, à la loi sur les dommages de guerre. Elle se félicite de ce que le Parlement ait incorporé dans le budget des dépenses recouvrables une série d'articles, qui sont de nature matérielle, à l'application de la loi des dommages de guerre et qui réduisent une fois de plus les droits de sinistres sociaux.

« D'après le texte de la loi, la reconstitution des meubles qui avait été le principal but de la loi, serait arrêtée, soit parce que les propriétaires pourraient demander des titres de propriété, soit parce que les titres de propriété seraient en retard de leur entrée en vigueur.

« Un des articles substitue un calcul administratif aux décisions des commissions cantonales et annule ainsi l'une des garanties de la loi du 17 avril 1919.

« Un autre porte atteinte au principe de l'imputabilité et au droit naturel et légal des sinistres, en créant des droits de compensation des contributions dues à leur débiteur.

« D'autres, en obligeant au rachat identique dans la commune du dommage, vont arrêter l'essor des industries et la construction et détruire des habitations ouvrières.

« La Chambre de Commerce de Lille tient à élever sans délai une énergique protestation contre ce projet de loi, qui favorise les sinistres et le retard de leur règlement, et qui nuit à la reconstitution matérielle de la région dévastée.

« Elle demande que ce projet soit disjoint du budget des dépenses recouvrables, soit étudié par les commissions parlementaires des régions dévastées et soit soumis à une enquête, à laquelle seraient appelées à participer les grandes organisations agricoles, commerciales et industrielles des départements dévastés ».

Roubaix et Tourcoing appliquent la nouvelle heure le 7 mai

Les Chambres de Commerce de Roubaix et de Tourcoing viennent de se mettre d'accord au sujet de l'application de l'heure d'été dans toutes les usines à partir du 7 mai prochain.

« La Fédération industrielle et commerciale de Roubaix-Tourcoing », mise au courant de la décision prise par les Chambres de Commerce de Roubaix et de Tourcoing, approuve pleinement les dispositions adoptées en faveur du rétablissement de l'heure d'été à partir du 7 mai.

« Elle invite ses adhérents à se conformer à cette mesure, qui favorise les conditions économiques au milieu desquelles ils évoluent et apporte à la population un mieux-être général ».

La Bourse Unitaire de Tourcoing s'oppose au changement

Après avoir connu la décision patronale suivant laquelle l'heure d'été serait appliquée à Roubaix-Tourcoing, la Bourse de Travail Unitaire de Tourcoing et environ 200 « clients » ont décidé de ne pas accepter de commencer le travail une heure plus tôt aussi longtemps que l'heure d'été ne sera pas applicable dans l'ensemble de la France.

La comédie turque continue à Lausanne

Lausanne, 4. — Une grosse difficulté a surgi ce matin devant la conférence.

Les Turcs se sont refusés à examiner même la question des garanties judiciaires pour les étrangers.

Un autoclave explosa tuant trois ouvriers

Ysingeaux, 4. — Le soir, à Aurec-sur-Loire, l'autoclave d'une usine a fait explosion.

Cinq ouvriers ont été blessés, dont trois très grièvement. Ce sont : MM. Pleyrou Jules, contremaître; Toinet Hippolyte, chaudronnier; Fourcade Jean, au rayon de la gravité de leurs blessures, ont été transportés dans une clinique où ils sont décédés la nuit.

La Journée Sportive

Football-Association

LA POULE D'ACCESION

Nous voici arrivés à l'avant-dernière journée de la Poule d'Accession. Au programme, quelques champions de premier plan, se rencontreront dans une ultime lutte.

Nous aurons le match Fives-Béthune, qui va être une partie de division d'honneur, avec ceci de particulier que le gagnant, sans rechercher de titre, aura l'insigne honneur de figurer sur le tableau d'honneur. Ce sera tout honneur de la victoire.

FIVES. — S. C. Fivois contre Stade Béthunois, 15 heures, rue des Montagnards, Arbitre, M. A. Vallin, Allée S. B. (3) — S. C. F. (0).

HALLUIN. — O. S. Halluin contre F.C. Roubaix, 15 heures, rue de Lille, Arbitre, M. J. Dubly, Allée N. O.

POULE D'ACCESION

LIGNES. — A. S. S. Barce contre Excelsior-Club de Tourcoing, 15 heures, Arbitre, M. J. Dubly, Allée N. O.

MOUVAUX. — E. S. Mouvaux contre R. C. Lillois, 15 heures, rue d'Isly, Arbitre, M. J. Dubly.

STADE BETHUNOIS CONTRE SPORTING-OLUS FIVOIS

Le grand match décisif de la poule d'accession à la division d'honneur sera joué à Fives, sur le ground Viroot, le dimanche six courant à 15 heures.

Les Sportingmen ne peuvent prétendre au titre s'ils doivent s'incliner devant les Stadiers. Or, Fives sur son terrain, s'est toujours fait invaincu. Le match sera donc un combat de premier ordre, actuellement nos équipes paraissent en pleine forme et en moral excellent.

Aérostation

LA MADELEINE RALLYE-BALLON DU 10 MAI

De nombreux engagements sont déjà parvenus. Il est rappelé que les concurrents peuvent faire inscrire leurs ballons au Maire de La Madeleine et au Pavillon Touristique de « Amis de Lille », place de la Gare, à Lille. Droits d'inscription : Autos, 20 francs; Cyclistes, Cars, Side-Cars, 10 fr.; Cyclistes, 5 fr.

Marche

LE BRIVET DE LA F. S. A. F.

La première épreuve de marche comptant pour le brevet de la F. S. A. F. sera disputée le dimanche 10 mai et non le dimanche 9 mai, comme il a été annoncé. Cette épreuve se disputera sur un parcours d'environ 15 kilomètres, que les concurrents auront à couvrir dans le temps de 2 heures.

Le départ sera donné à 8 heures, au siège de la Jeunesse Sportive Lilloise, 84, rue de Juliers, à Lille.

Les engagements (en francs) pour les trois épreuves, sont reçus au siège du Comité, 47, rue de Béthune, Lille.

Policiers amateurs voleurs professionnels

Un autre exploit de l'un des individus arrêtés à Cambrai

Nous avons relaté l'arrestation des frères Jules et Alex. Lechevin, se disant vigiles d'une société de surveillance, qui ont tenté de cambrioler chez M. Dessort, à Cambrai, Jules Lechevin aura, en outre, à répondre d'un délit dont il s'est rendu coupable à Sinje-Noble. Sa femme, née Lucienne Rouselet, l'ayant quitté sans motif, a été poursuivie, impasse Flévet, à Sinje-Noble, Jules Lechevin vint la quêter, un soir, armé d'un revolver. Il tira, paraît-il, un coup de feu, blessant sa femme, ayant été aperçu par des voisins. Les gendarmes le recherchèrent encore hier, lorsqu'on apprit son arrestation.

Il s'agit de préciser

Au sujet de l'exploit des deux solidaires vigiles, que nous avons relaté, nous avons reçu la visite de M. Jules Lepage, directeur administrateur de la société « Marne-Yser », qui nous a fait les déclarations suivantes :

« Je tiens d'abord à vous dire que notre personnel nous est fourni par les associations de Mutilés et d'Anciens Combattants; il est composé de vétérans professionnels, mais pendant la guerre, titulaires de décorations, présentant en un mot toutes garanties d'honorabilité ».

« Les frères Lechevin, qui nous avaient été présentés par un groupement de Mutilés de la région, avaient été engagés à simple titre de démarcheurs, c'est-à-dire que leur rôle se bornait à recruter des clients ».

« Comme ils ne nous donnaient pas satisfaction, nous avons décidé de les renvoyer, et nous les avons recherchés pour leur réclamation. Ils ont disparu pendant quelques jours, puis quinze jours, ils avaient disparu et n'avaient pas donné signe de vie ».

« Il y a dix jours, enfin, nous avons pu les retrouver et leur signifier leur décision ».

« Comme on le voit, ils avaient bel et bien cessé d'appartenir au personnel de notre société quand ils commirent leur méfait ».

Les Souverains espagnols vont quitter la Belgique

Bruxelles, 4. — Le roi Alphonse XIII s'est rendu, ce matin, à Malines, pour rendre visite au cardinal Mercier. A 11 h. 30, il a reçu,

Cyclisme

PARIS-DENAIN, AVEC LE CONCOURS DU « REVEIL DU NORD »

Cette épreuve cycliste, la plus importante mise sur pied dans notre laborieuse région, les bâtiments de l'entreprise de menuiserie « Petite Reine » qui nous demandent des renseignements sur l'organisation de cette course, nous a été présentée par M. Patience.

A ces amis, nous leur disons Patience ! Patience !

Le formidable travail que représente une organisation de pareille envergure se poursuit inlassablement.

La Société d'Education Physique de Denain, organisée avec le concours de la Société des Couriers Cyclistes de France doit obtenir un énorme succès.

LE CIRCUIT DE MARCQ-EN-BARŒUL

La Jeunesse Sportive de Marcq, séjournant chez M. Abel Hornain, 88, rue Nationale, à Marcq, organise pour demain 6 mai, sous le patronage de la Fédération des Clubs cyclistes du Nord, le circuit de Marcq, épreuve de 60 km. Le départ sera donné à 15 heures, au siège de la J. S. P. de Marcq, au lieu dit « Les Bains », à Marcq. Les engagements sont reçus jusqu'à 10 heures de la course.

Boxe

LE COMBAT SOREVE-LEROI EST SIGNE ET AURA LIEU A ROUBAIX LE 10 MAI

La fameuse rencontre qui doit opposer le champion du Nord, Sorve, au champion belge, Leroy, est enfin signée et aura lieu à Roubaix le jeudi 10 mai (Ascension), au cours du prochain grand gala organisé par le Club Roubaisien et l'Académie des Sports ».

Hippisme

COURSES A MAISONS-LAFFITTE

1re Course. — 1. The Coyote (M. Allemann), g. 29.50, p. 13.00; 2. Ma Camarade (J. Jennings), g. 12.50; 3. Caribago (R. Ferré), g. 112.50, p. 23.00; 4. Francis Jennings, p. 12.00.

2e Course. — 1. Palmiste (Williams), g. 17.00; 2. Violette de Farme (Eude), g. 24.00; 3. Pato Blanche (Béthune), g. 15.00.

3e Course. — 1. Swanson (F. Williams), g. 87.50, p. 22.00; 2. Carania (G. Hobbs), p. 21.50; 3. Baradur (R. Ferré), p. 15.50.

4e Course. — 1. Francoville (Allemann), g. 102.50, p. 41.50; 2. Ferginon (R. Ferré), g. 41.00; 3. Héliolet (F. Williams), g. 87.50.

5e Course. — 1. Sœur Anne (C. Boulton), g. 13.00, p. 12.50; 2. Melasse (G. Gigant), g. 20.50; 3. La Folle (Lepinté), p. 18.50.

6e Course. — 1. Le Réve (Delavaud), g. 48.50, p. 24.50; 2. Omignon (Goodie), p. 21.50; 3. Poudre (Howes), p. 51.00.

Lire demain notre nouveau Feuilleton **L'ANNEAU D'ARGENT**

au palais de Bruxelles, les recueils des quatre universités belges et cinq universités espagnoles ont réuni les souverains belges et espagnols.

D'autre part, nous apprenons que les souverains espagnols, après avoir visité le front d'Ypres, traverseront le département du Nord en passant par Hazebrouck, pour se rendre ensuite à Paris.

Leurs départs ne s'arrêteront dans aucune ville du Nord.

On enquête sur le million d'un « marquis » et de son amie

ILS ONT ETE ARRETES L'HOMME EST NE A SARRS-POTERIES

Bordeaux, 4. — La police de Bordeaux vient d'arrêter dans un hôtel du centre sur mandat du parquet de Perpignan, un individu se faisant appeler marquis de Lamherdville et se faisant nommer Séverac, de Perpignan. Dans leur malle on a trouvé pour un million deux-cent mille francs de billets et de lettres de banque. La femme Séverac a déclaré que cette somme lui avait été donnée par un habitant. Or, c'est sur plainte de cette personne que le mandat d'arrêt a été lancé.

Il a été établi que le faux marquis se nomme en réalité Tréssard, qui, sous les noms d'Alexandrovitch et des Abbesses, opéra à Paris où il fut cinq fois condamné pour vols et abus de confiance et exercice illégal de la médecine.

Tréssard est âgé de 40 ans, il est né à Sars-Poteries (Nord). Il sera avec sa maîtresse transféré à Perpignan.

EN DEUX LIGNES

Paris. — Blanche Chulmann, 18 ans, s'est jetée par la fenêtre. Elle est grièvement blessée.

Paris. — Tompage Maurice, Montmarteil tombe sous un lambeau et est écrasé.

Rouen. — Par accident, E. Lefèvre, 50 ans, est enseveli dans une carrière.

Un moteur à mazout explosa à Albert

Un incendie fit ensuite 2 millions de dégâts

Amiens, 4. — Jeudi, vers 11 heures 15 du matin, un violent incendie, provoqué par l'explosion d'un moteur à mazout, a détruit les bâtiments de l'entreprise de menuiserie Grandjean, situés rue Lomont-Hurtin, et contenant d'immenses stocks de bois résineux.

Malgré les efforts des sapeurs-pompiers, le feu commença à se propager vers les bâtiments voisins de l'entreprise Demangeon. Grâce à l'arrivée des pompiers d'Amiens, le feu fut maîtrisé.

Les dégâts sont évalués à première vue, à près de deux millions.

Un père incestueux arrêté à Haubourdin

La brigade de gendarmerie de Haubourdin vient de mettre en état d'arrestation pour être déféré au parquet le nommé Gastel Ferdinand, 47 ans, demeurant 20, rue du Croissant. D'après les dires de sa fille Germaine, âgée de 25 ans, Gastel, entrant en état d'ivresse en 1919, l'aurait menacé de la tuer, si elle se refusait à lui servir de épouse. La version du père est tout autre, et s'il n'avoue pas entièrement, il ajouta du moins que sa fille se montra toujours consentante devant son vice.

Alors qu'un enfant est né le 2 mai dernier de ces relations coupables.

L'enquête menée avec célérité par le chef de brigade Dohain continue.

360 millions de réduction sur le Budget de la Guerre

Paris, 4. — La Commission sénatoriale des Finances a été réunie sous la présidence de M. Millières-Lacroix. Elle a terminé l'examen des crédits affectés au budget du ministère de la Guerre.

Sur le rapport de M. Renoult, et après un débat très minutieux sur chaque chapitre de ce ministère, la Commission a opéré un ensemble de réductions s'élevant à 360 millions sur un total de 3 milliards 661 millions portés à 870 millions les compressions de dépenses déjà opérées par la Commission sénatoriale.

Le cadavre d'un camp américain dérobé 300.000 fr.

Paris, 4. — A la suite d'enquêtes effectuées en province, on vient d'arrêter un nommé Adam Quélian, caissier au camp américain de Saint-Sulpice qui avait commis un vol de 300.000 francs au préjudice de la troupe des États-Unis.

Cet individu qui était recherché par plusieurs parquets a déjà été plusieurs fois condamné. Au moment de son arrestation, il était porteur d'une fausse permission d'officier de marine au nom de Raymond Bercker et portant illégalement le ruban de la Légion d'Honneur.

Chemin de fer du Nord

NOUVEAUX HORAIRES POUR LA REGION DE VALENCIENNES

Les Chambres de Commerce de la région de Roubaix-Tourcoing mettant en application dans les usines et ateliers l'heure d'été, à partir du lundi 7 mai prochain, la Compagnie du Chemin de fer du Nord a décidé de donner aux ouvriers des trains dont les horaires seront en harmonie avec les heures de commencement et de terminaison du travail, applicables dans la soirée de demain samedi, à Roubaix, Tourcoing, Mouscron, les modifications ci-après :

ROUBAIX, TOURCOING, HALLUIN

Le train 2471 sera avancé de 15 minutes, entre Lille et Halluin (départ Lille à 6 h. 23 au lieu de 6 h. 38).

Le train 2468 sera avancé de 1 h. 29 entre Tourcoing et Halluin (départ Tourcoing 3 h. 49 au lieu de 5 h. 18).

Le train ouvrier 2475 quittera Tourcoing-Francois vers Halluin à 16 h. 33 au lieu de 17 h. 28.

Le train 2469 quittera Roubaix vers Menin à 16 h. 50 au lieu de 18 h. 15.

En sens inverse : le train ouvrier 2470 sera expédié d'Halluin, d'où il partira à 4 h. 47 au lieu de 6 h. 16.

Le train ouvrier 2476 quittera Halluin vers Tourcoing-Francois à 5 h. 14 au lieu de 6 h. 08.

Le train 2472 aura son point de départ retardé à Menin, d'où il partira à 6 h. 16 (heure belge). Le départ d'Halluin sera fixé à 5 h. 36 (heure française), comme actuellement.

TOURCOING, MOUSCRON

Un train (2508) quittera Mouscron à 5 h. 48 (heure belge), et arrivera à Tourcoing à 6 h. 56 (heure française).

Le train ouvrier 2508 sera expédié de Mouscron à 6 h. 10 (heure belge), pour arriver à Tourcoing à 5 h. 26 (heure française).

Ce train sera limité à Tourcoing.

En sens inverse : le train ouvrier 2543 quittera Tourcoing à 17 h. 30 au lieu de 18 h. 50. Ce train sera limité à Mouscron.

Le train 2544 sera avancé de 10 minutes au départ de Mouscron (départ Mouscron à 17 h. 20) (heure belge).

Le train 2450 sera avancé de 4 minutes entre La Madeleine (départ 18 h. 16) et Lille (arrivée 18 h. 25).

Le major belge dit pourquoi il a tué sa femme

Un docteur venait la voir, surtout lorsqu'il était absent

Bruxelles, 4. — (De notre corr. part.) — Nous avons relaté hier un drame épouvantable qui s'est déroulé dans l'hôtel du major Soucrament, à Mons. On sait que ce officier tua sa femme à coups de revolver et arriva à vouloir rien dire.

A la suite d'un interrogatoire que lui fit subir aujourd'hui l'auditeur militaire, le major a expliqué à celui-ci les raisons qui l'avaient poussé à son crime.

« Depuis longtemps déjà, dit-il, j'avais remarqué les accès et venues du docteur... qui sous différents prétextes venait rendre visite à ma femme, surtout lorsqu'elle était absente ».

Or, avant-hier, alors que j'étais à l'exercice avec mes hommes un camarade vint vers moi et après les souhaits habituels, me dit à brûle-pourpoint : « Mais tu ne m'as pas dit... il y a donc quelqu'un de malade chez toi... je viens d'y voir entrer le docteur X... ? »

« Ecris tes dernières volontés tu vas mourir ! »

Dans mon esprit, les soupçons se confirmèrent de plus en plus, et je me rendis chez moi.

J'y trouvai ma femme et mes deux garçons que j'envoyai l'un chez le docteur, l'autre chez le commissaire. Quant à ma femme après une courte discussion, je lui dis :

« Rends-toi dans ton cabinet de travail et écris tes dernières volontés. Tu vas mourir ».

Elle se rendit dans le bureau et écrivit pendant ce temps, armé d'un revolver, l'attendais dans le couloir le docteur que mon fils était allé chercher et que j'étais décidé à tuer dès son premier pas dans le bureau ».

Mais le temps, me parut bien long et je me décidai à rejoindre ma femme qui était venue encore.

Sans mot dire, je la tuai à bout portant vous savez le reste.

En effet, le commissaire arriva le premier et saisit au moment de l'arrestation du major la fausse lettre d'aveu.

Or, dans celle-ci, il se posait la question du docteur. Il apparaît donc que le major n'aurait pas dit la vérité.

DERNIERE HEURE

La réponse à la Note Allemande

LE DOCUMENT NE SERA PUBLIE QUE CE SOIR

Paris, 4. — M. Poincaré sera averti demain à la fin de la matinée de la décision prise par le Parlement.

De toute façon, la note française sera remise aux ambassadeurs de la Grande-Bretagne, d'Italie et des Etats-Unis au début de l'après-midi. Déjà par courtoisie M. Poincaré en a indiqué les grandes lignes à lord Crewe, ambassadeur d'Angleterre, à Paris, vers le soir de hier. C'est seulement dans la soirée de demain samedi que le document sera porté officiellement à l'ambassade d'Allemagne en même temps qu'il sera communiqué à la presse.

M. POINCARÉ NE FERA PAS DE DECLARATION A LA CHAMBRE

Il y a tout lieu de croire que M. Poincaré ne fera pas de déclaration au Parlement à la rentrée sur les propositions allemandes et qu'il demandera l'ajournement des interpellations sur l'occupation de la Ruhr. Il s'en tiendra à sa réponse officielle qui, pour être concue en termes volontairement mesurés n'en constitue pas moins la démonstration irréfutable que le tout observateur impartial, que les offres du chancelier Cuno sont la négation même du Traité de Versailles.

La réorganisation des services des P. T. T.

IMPORTANTES RESOLUTIONS ONT ETE PRISES PAR LA « SEMAINE »

Paris, 4. — A la suite de débats très animés la « semaine » des P. T. T. s'est prononcée énergiquement en faveur d'une réorganisation financière logique des services, suivant les méthodes industrielles; d'un programme à long terme des travaux; d'une distinction nette entre les dépenses d'exploitation et celles de premier établissement; du système d'avance par les collectivités et les groupements particuliers pour faciliter la réalisation rapide des améliorations urgentes; enfin d'un contrôle effectif par le Parlement.

« Vasy; mon petit, j'écoute, fit le Prince de son ton le plus paisible, qui ne pouvait permettre à son interlocuteur de soupçonner un seul instant l'énormité qui lui causait ce qui venait d'entendre ».

Devant eux, le corbillard s'avancit au pas lent des deux chevaux noirs qui le tiraient.

Mais trois des croque-morts s'étaient écrites, pour aller prendre sans doute quelque tremway qui leur épargnerait la fatigue d'une longue course à pied, laissant le convoi sous la conduite de celui qui en avait pris la tête.

« C'est une histoire peu ordinaire que je vais te raconter, fit l'Abiette... et tu me diras si elle n'est pas intéressante ».

« Et puis, les noms, il ne les sait peut-être pas lui-même... Le patron ne lui dit pas tout, comme de juste, et je crois bien que ce qu'il connaît, c'est par le trou de la serrure du bureau de Cardinet qu'il l'apprend... »

« Bref, figure-toi que le fameux Jacques Moresier était une femme... ou une maîtresse... car c'est un point que Cardinet n'a pas éclairci... et de cette femme un enfant appelé tantôt Jean... tantôt Jeannot... »

« La femme en question avait pleuré Moresier... y a pas mal d'années de cela... pour vivre sa vie... et elle s'était bien grand usée... qu'au jour de sa mort... et pour gigolo, paraît-il, un tyran de la haute... un vicomte ! »

LA MANGEUSE DE CŒURS

GRAND ROMAN D'AMOUR
PAR JEAN DEMAIS